



# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

## Compte Rendu

**AFP de Sixt-Fer-à-Cheval**

**Vendredi 6 Décembre 2024**

Espace La Reine des Alpes – Salle Léon RICHARD



**Sixt**  
Fer-à-Cheval

# ORDRE DU JOUR

## Assemblée générale extraordinaire

- ➔ **Modification des statuts**

## Assemblée générale ordinaire

- ➔ **Approbation de la gestion du Syndicat**
- ➔ **Présentation des travaux réalisés sur la période 2022-2024**
- ➔ **Election des syndics titulaires et suppléants**
- ➔ **Vote du montant maximum des emprunts**
- ➔ **Programme de travaux 2024-2026**
- ➔ **Questions diverses**





# Assemblée Générale Extraordinaire



# Accueil du Président

Bonsoir à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence ce soir, afin d'assister à l'assemblée générale de l'Association Foncière Pastorale de Sixt Fer à Cheval.

Je vous informe que suite au décompte des voix des personnes présentes et représentées, le quorum est atteint et la séance peut se tenir. Je déclare donc ouverte cette assemblée générale 2024 de l'AFP de Sixt-Fer-à-Cheval.

Comme chaque année, je tiens à souligner l'importance du pastoralisme dans notre territoire de montagne. Les alpages emblématiques de Sixt constituent notre patrimoine culturel et le pastoralisme contribue largement à rendre nos paysages exceptionnels.

L'AFP couvre plus de 2 900 hectares sur la commune et plus de 800 propriétaires. Depuis la création de l'AFP, ce sont près de 1 100 000 € de travaux investis en faveur du pastoralisme. L'AFP a permis, en collaboration avec la commune, de pérenniser et de valoriser l'activité agricole.

Je profite de cette assemblée générale pour remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires financiers, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de la Haute-Savoie pour le soutien apporté.

Je remercie la commune de Sixt Fer à Cheval, représentée ce soir par Stéphane BOUVET, Maire, Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, et Vice-Président de l'AFP, ainsi qu'Alain BARBIER, Adjoint délégué à la montagne.

Je tiens aussi à remercier très sincèrement l'ensemble des membres du Syndicat, pour leur investissement tout au long de l'année, leur présence aux réunions mais aussi pour le temps qu'ils passent sur le terrain et dans les alpages.

Merci à Jean-Pierre CASSINA et Dominique BARBIER pour tout le temps consacré aux suivis de chantier et aux réunions hebdomadaires de travaux.

Je remercie également Germain DENAMBRIDE, qui n'est plus membre du Syndicat de l'AFP mais qui passe toujours beaucoup de temps sur le terrain, et qui est une aide précieuse avec sa connaissance des parcelles.

Je tiens aussi à remercier Fabrice RICHARD, qui a apporté une grande aide à l'arrivée du GAEC La Bergerie de Lina sur le secteur de la Combe et de la Vogelle, il a été un soutien technique très appréciable et apprécié.

Je remercie enfin la Société d'Économie Alpestre pour leur précieuse collaboration, et plus précisément son technicien Rémy VERICEL, sa directrice Anne-Lise BARTHOUDAN, et sa présidente, Fabienne DULIEGE.

Je tiens à souligner qu'à Sixt, sans doute plus qu'ailleurs, nous pouvons toujours compter sur toutes ces personnes qui ne comptent pas leur temps et qui se mobilisent pour notre territoire.

C'est grâce à vous tous que les projets avancent, que nos alpages vivent et qu'ils font la fierté de notre territoire.

L'AFP, qui va bientôt fêter ses 25 ans, apporte une réponse à l'amélioration des conditions de travail de nos exploitants, et à l'accompagnement des agriculteurs dans la gestion des espaces pastoraux.

Nous allons vous présenter les projets réalisés au cours de cette réunion.

Pour conclure, je voulais rappeler que l'AFP a été créée sous l'impulsion des élus de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, notamment Pierre MOCCAND, ancien maire, qui était très engagé en faveur du pastoralisme, et qui nous a malheureusement quitté en août dernier.

Avant de débiter l'ordre du jour, je laisse la parole à Monsieur le maire Stéphane BOUVET.

# Assemblée Générale Extraordinaire

## Mise à jour des statuts

### Ajout article 10.1 :

Les fonctions de syndic durent au maximum 9 ans. Ils sont renouvelables par tiers lors des Assemblées Générales. **Tout candidat voulant se proposer lors d'un renouvellement devra se déclarer auprès du Président au moins 1 semaine avant la date de l'Assemblée Générale. Si toutefois aucun candidat ne s'est déclaré au cours de cette période, tout membre de l'assemblée des propriétaires pourra se présenter lors de la tenue de l'Assemblée Générale.**

Lors des deux premiers renouvellements, les syndics sortants sont désignés par le sort. A partir du troisième, ils sont désignés par l'ancienneté. Les syndics sont indéfiniment rééligibles.

Validé à l'unanimité par l'assemblée.



# Assemblée Générale Ordinaire



# Assemblée Générale Ordinaire

## Gestion du syndicat

### Exercice 2022

Dépenses de fonctionnement 2022	4 491,13 €
Recettes de fonctionnement 2022	4 335,29 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice DEFICIT	- 155,84 €
Solde positif antérieur	27 605,13 €
<b>Solde</b>	<b>27 449,29 €</b>

Dépenses d'Investissement 2022	106 928,92 €
Recettes d'Investissement 2022	83 404,64 €
Résultat DEFICIT	- 23 524,28 €
Solde antérieur NEGATIF	- 67 382,28 €
<b>Solde</b>	<b>- 90 906,56 €</b>

*Ligne de trésorerie, hausse assurance*

*Travaux pistes Salvadon et Praz du Mont*

### Exercice 2023

Dépenses de fonctionnement 2023	5 687,76 €
Recettes de fonctionnement 2023	2 992,21 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice DEFICIT	- 2 694,85 €
Solde positif antérieur	27 449,29 €
<b>Solde</b>	<b>24 754,44 €</b>

Dépenses d'Investissement 2023	14 020,57 €
Recettes d'Investissement 2023	124 045,61 €
Résultat	110 025,04 €
Solde antérieur NEGATIF	- 90 906,56 €
<b>Solde</b>	<b>19 118,48 €</b>

*Réduction de la perception des locations, hausse assurance*

*Début travaux Commune/ perception subventions Trécot, Salvadon, Praz du Mont*

### Budget primitif 2024

Dépenses de fonctionnement 2024	27 454,44 €
Recettes de fonctionnement 2024	27 454,44 €

Dépenses d'Investissement 2024	310 256,50 €
Recettes d'Investissement 2024	310 256,50 €

# Assemblée Générale Ordinaire

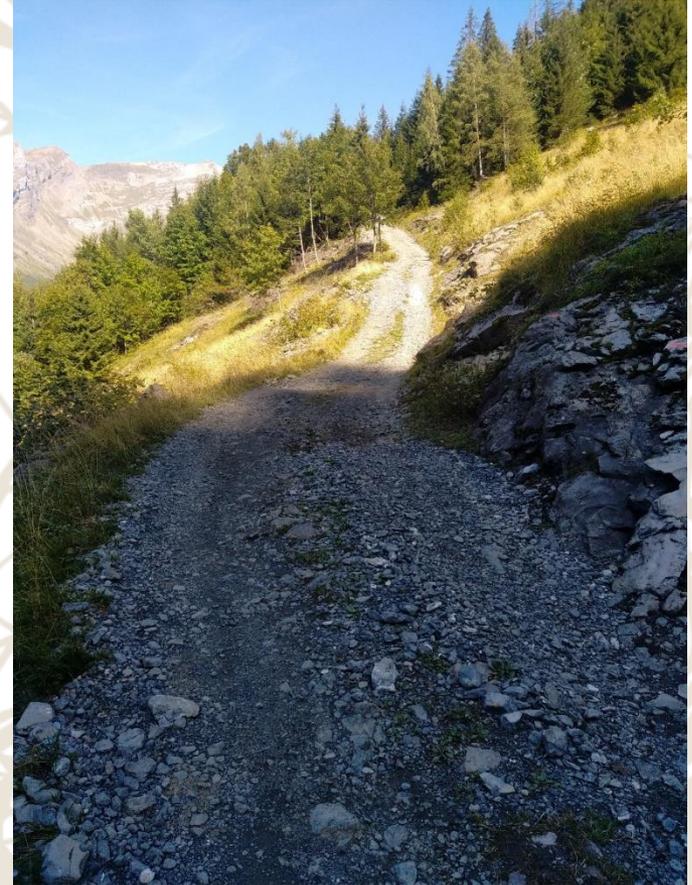
## Travaux réalisés 2023

### **Alpages de Commune et des Praz de Commune** *Réfection de l'accès – première tranche*

Montant travaux : 132 790 € TTC

Subvention – CD74 (80%) : 106 232 €

Autofinancement : 26 558 €



# Assemblée Générale Ordinaire

## Travaux réalisés 2023



Modification tracé Chalets de Verduize



**AFP de Sixt-Fer-à-Cheval**  
**Amélioration desserte pastorale**  
**Secteur Commune - Praz de Commune**  
**Hameau des Mouillettes**

Modification du tracé

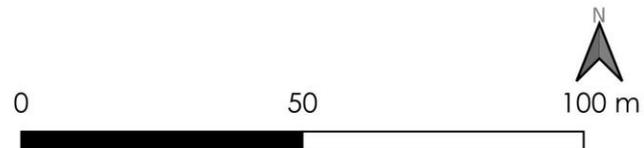
COMMUNE MAILLETTE

Zone de reprise des talus

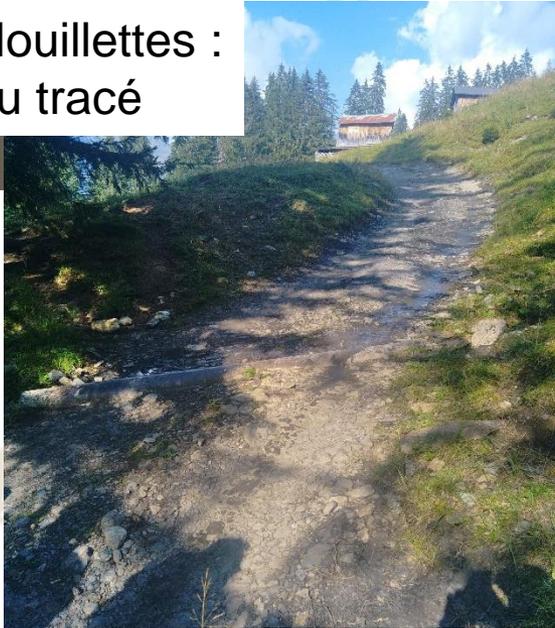
**Légende :**

- Piste à reprendre
- Limite d'alpage
- RNN Sixt-Fer-à-Cheval - Passy

Source: SEA74, RGD SMB  
Juillet 2022



# Chalets des Mouillettes : modification du tracé





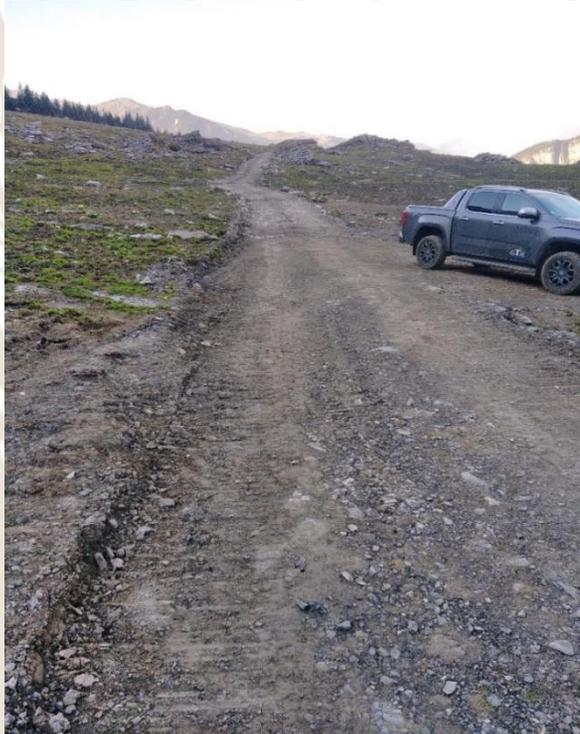
Secteur forêt des Mouillettes : Ouverture de la piste (avant / pendant)

# Assemblée Générale Ordinaire

## Travaux réalisés 2024

### Alpages de Commune et des Praz de Commune *Réfection de l'accès – seconde tranche*

Montant travaux : 107 788 € TTC  
Subvention – CD74 (60%) : 64 672,80 €  
Autofinancement : 43 115,20 €



# Assemblée Générale Ordinaire

## Travaux réalisés 2024



Accès pâturage vaches laitières (avant/après)

# Assemblée Générale Ordinaire

## Travaux réalisés 2024



Plateforme de traite – Praz de Commune

# Assemblée Générale Ordinaire

## Travaux réalisés 2024

### **Alpage du Pelly**

*Reconquête pastorale – travaux en cours*

Montant travaux : 24 590 € TTC

Subvention – CD 74 (80%) : 19 672 €

Autofinancement : 4 918 €



# Assemblée Générale Ordinaire

## Election du syndicat

Collège	Titulaire	Suppléant
Elus	Stéphane BOUVET	Mathieu BONNAZ
	Alain BARBIER	Emmanuel MOCCAND-JACQUET
Exploitants agricoles propriétaires	David RAYMOND	Stéphane BARBIER
	Jean-Pierre CASSINA	William MOGENIER
Propriétaires privés	Paul DEFFAYET	James MONET
	Dominique BARBIER	Patrice MOCCAND
	Roland BARBIER	Hubert DENAMBRIDE
	Ludovic BARBIER	Joël SCURI
	Anne SCURI	Marie-Pascale PERRIER

Renouvellement en 2024 / Election en 2019 / Election en 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que M. RAYMOND David ne souhaite pas se présenter. Il demande à l'assemblée qui souhaite se porter candidat (collège exploitants agricoles). M. RICHARD Fabrice est candidat. Il est élu à l'unanimité en remplacement de M. RAYMOND David.

# Assemblée Générale Ordinaire

## Programme des travaux 2024 - 2026

- **Les Praz du Mont : amélioration ressource en eau (captage/stockage)**
- **La Vogealle – Fond de la Combe : amélioration des logements de berger**
- **Commune : plateforme de traite**
- **Secteur des Coppons, Secteur du Lampin : captage et distribution de l'eau**

Abreuvoirs aux Praz du Mont



Captage du Miche aux Richards



# Assemblée Générale Ordinaire

## Vote du montant maximum des emprunts

L'AG est décisionnaire pour permettre la réalisation d'un emprunt. En effet, des emprunts peuvent être souscrits en raison d'un décalage entre les dépenses et les recettes (subvention). Monsieur le Président propose de reconduire, comme en 2022, la possibilité d'emprunter un montant maximum de 150 000 €.



L'Assemblée Générale Ordinaire valide, à la majorité (1 abstention), la possibilité de contracter un emprunt d'un montant maximum de 150 000 €.



# Questions diverses

**Merci de votre attention**

